



ASSEMBLEE GENERALE ACADEMIQUE

SNPDEN

5 NOVEMBRE 2003

LYCEE CHAMPOLLION

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION PEDAGOGIQUE

ANIMATEURS : Hervé MARTIMORT
M.Christine SEBASTIANI

Après avoir repris les principaux axes de réflexions du CSA réuni le 10 octobre 2003, Hervé MARTIMORT a soumis aux membres de la commission la motion qui en avait découlé.

Une discussion s'est alors engagée autour de la problématique de la formation professionnelle et plus généralement des parcours en lycée général et technologique, ou en lycée professionnel.

Il semble que les parcours de formations offerts aux élèves en fin de 3^o manquent de lisibilité quant à leurs débouchés.

Les passerelles annoncées entre les filières sont encore trop rarement effectives.

Un souhait d'une meilleure cohérence entre les différentes filières et un plus grand réalisme dans les propositions d'orientation a été formulé.

Une meilleure relation avec les services compétents est également demandée pour définir les meilleurs programmes de formations possibles.

Question : « Où en est-on du *Lycée des métiers* ? »

On ne peut également pas faire l'impasse des Bacs technologiques, comme filières tremplin vers une poursuite d'études telles que les BTS par exemple. Elles ne sont pas suffisamment promues ou de faible recrutement.

Il a été souligné que des données statistiques précises sur ces parcours seraient précieuses pour une analyse plus approfondie.

Le collège

Les difficultés de certains élèves de collège ont été évoquées.

Pour plusieurs collègues, il n'est pas certain que la professionnalisation précoce des élèves soit une bonne réponse à leur difficultés.

Le refus des effets de structures en collège a été réaffirmé au profit de parcours adaptés soutenus par des pédagogies différenciées, et ce, dans un souci de ramener le plus possible les élèves vers l'enseignement général.

Il a été souligné que s'il est reconnu que la pédagogie différenciée est une arme contre l'échec scolaire, les enseignants se déclarent souvent peu armés pour y adhérer. Les besoins en formation continue demeurent très importants.

Il a été demandé que ne soit pas abandonnés les IDD, un des rares espaces laissés à la pédagogie différenciée au collège et surtout qu'ils soient évalués. Cet espace semble également propice à la découverte des métiers.

Il est cependant clair que les formations professionnelles ne doivent commencer qu'après le collège.

Il faut veiller à ce que l'information en fin de 3^o ou en fin de 2^{nde} soit de qualité pour éviter les fausses représentations.

L'idée d'une continuité dans les formations (CAP, BEP) etc. semble difficile à réaliser tant les niveaux requis peuvent être d'inégale valeur.

Une nouvelle rédaction de la motion est alors proposée.

FORMATIONS PROFESSIONNELLES DANS LES EPLE

Le constat :

Trop d'élèves en fin de 3^o subissent une orientation mal choisie ou mal adaptée.

Trop d'élèves, en fin de Seconde, abandonnent ou sont réorientés avec un taux de d'accès trop bas en Première.

Le collège unique ne répond ni aux difficultés ni aux attentes de certains élèves.

L'AGA demande :

Une diversification des parcours, de type IDD, obligatoires et évalués, accompagnée par une formation adaptée des enseignants (contenus et pratiques).

Une meilleure information et meilleure lisibilité des parcours (éducation à l'orientation).

Une logique de continuité de formation dans les spécialités (lycée des métiers).

Une meilleure prise en compte des 14/16 ans pour une véritable formation professionnelle en EPLE.

Une plus grande souplesse, par des passerelles dans la diversité des parcours, avec les moyens adaptés, pour une grande autonomie dans les EPLE ainsi qu'entre établissements.

L'assurance d'un PRDF plus adapté à la demande sociale en cohérence avec la réalité socio-économique.

La reconnaissance de tous les diplômes professionnels dans les conventions collectives.

Hervé MARTIMORT demande alors aux participants de la commission de réagir à l'intervention de Philippe GUITTET.

Une seule question est posée sur la réflexion faite devant la commission STASI concernant la nécessité de légiférer : « L'Europe ne refusera pas la loi, elle la demande. »
-« Est-ce si sûr que l'Europe, dans sa future configuration, continuera de la demander ? »

En plénière, l'après midi MC SEBASTIANI présente les travaux effectués en commission. Elle présente la **MOTION** travaillée le matin. Celle ci engendre questionnement et débat qui porte notamment sur le « collège unique », les liens entre le collège et les lycées généraux, technologiques et professionnels, l'apprentissage, l'orientation, les 14/16ans en collège(?), les structures, les dispositifs, ... Cela reflète beaucoup d'incertitudes et engendre de très nombreuses divergences. On passe quand même au vote de la motion

POUR :14 CONTRE :5 ABSTENTIONS : 23

Compte tenu du peu d'écho engendré par cette motion et des très nombreuses divergences apparues au cours du débat, l'assemblée décide de pas donner suite à celle ci et de ne pas la proposer au CSN.

Pour terminer, MC SEBASTIANI informe l'assemblée que la Région est en train de construire un lycée privé catholique à sections professionnelles à LA GRANDE MOTTE. Cet établissement serait en fait une « annexe déguisée du lycée privé ND de la MERCI de MONTPELLIER » pour ne pas faire trop de vagues... Il reste qu'il est inadmissible que le conseil régional finance cette construction, à fortiori sur des terrains cédés par la commune à cet effet, alors que trop de lycées publics sont en manque de rénovation dans l'académie; de plus, cet établissement privé qui ouvrira à la rentrée 2004, se pose en concurrent des sections professionnelles des lycées publics du secteur à LATTES et LUNEL.

L'assemblée exprime son indignation et dénonce les positions partisans de la Région.

Pour le rapporteur,
Le SD de l'Hérault